

Le 14 janvier 2018

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6504

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 10 décembre 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... la liste des routes (la cartographie) sous la juridiction d'Hydro-Québec qui n'est pas sous la juridiction du Ministère des forêts et parcs, de Ministère des Transports du Québec, d'une Municipalité ou d'une compagnie privée routes forestières. » (sic)

Chemin d'accès au barrage Bourque

Hydro-Québec est propriétaire du chemin d'accès d'environ 6 kilomètres allant de la route 117 au barrage Bourque, soit une emprise mesurant 100 pieds de largeur sur les lots 1 et 2 du canton de Membré, reliant la route 117 au bloc B (digue de retenue – propriété d'Hydro-Québec) et au bloc A (barrage Bourque – propriété d'Hydro-Québec) du canton de Membré. Vous trouverez la cartographie et le plan à l'annexe A.

Chemin reliant les aménagements de Première-Chute, Rapides-des-Îles et Rapides-des-Quinzes

Hydro-Québec est propriétaire de certains tronçons de chemin dans ce secteur, soit des portions du Rang de la Rivière-des-Quinzes. Vous trouverez un tableau synthèse et les cartographies à l'annexe B.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.